



SOLUTION N° 6

MANIPULEZ VOS PRODUITS EN UTILISANT DES ÉQUIPEMENTS D'AIDE À LA MANUTENTION

Les produits sont manipulés avec des aides techniques quand cela est possible.

POURQUOI RÉDUIRE LES MANUTENTIONS MANUELLES ?

La manutention manuelle de charges peut provoquer des troubles musculosquelettiques (TMS) et autres traumatismes résultant d'un accident, tels que des coupures ou fractures. Le risque augmente si la charge est lourde, encombrante ou difficile à saisir. Afin de limiter les contraintes posturales et les efforts physiques liés à la manutention manuelle, une solution consiste à utiliser des aides techniques. De plus, cela permet de gagner en efficacité et en confort de travail.

COMMENT RÉDUIRE LES MANUTENTIONS MANUELLES ?

Il existe de nombreux équipements d'aide à la manutention utilisables pour transporter les produits de la zone de réception à la zone de stockage puis jusqu'à l'espace de vente : portant mobile, chariot de manutention, table de mise en rayon, transpalette manuel (dans l'idéal choisissez un transpalette avec assistance au démarrage), roll conteneur (dans l'idéal choisissez un roll conteneur à niveau constant).

COMMENT CHOISIR UNE AIDE TECHNIQUE ?

Prenez en compte les conditions de manutentions propres à votre point de vente (environnement de travail, nature et conditionnement des produits...) :

- portez une attention particulière à la capacité de roulement de l'appareil (diamètre et qualité des roues, adaptation à la nature des sols), afin de réduire les efforts de tirer/pousser et d'assurer une maniabilité optimale ;
- veillez à respecter la charge maximale prévue par le constructeur et assurez-vous de la bonne stabilité du chargement avant utilisation de l'équipement ;
- assurez-vous que les espaces de circulation (largeur des voies, état du sol, inclinaison, seuils...) soient compatibles avec l'utilisation des équipements ;
- choisissez des équipements faciles à utiliser (présence de poignées adaptées, présence de freins...);
- adaptez le nombre d'équipements au volume de votre activité et à sa variabilité ;
- organisez la maintenance périodique et le maintien en état de fonctionnement de ces aides techniques ;
- formez les salariés à l'utilisation des équipements d'aide à la manutention et informez-les sur les risques associés.

POUR ALLER PLUS LOIN

- Privilégiez la réduction du poids et du volume unitaires des charges.
- Dialoguez avec vos fournisseurs afin d'éviter les manipulations superflues (choix des conditionnements et des supports de livraison).
- Faites former un salarié à la prévention des risques liés à l'activité physique (formations Prap).

Découvrez d'autres bonnes pratiques de prévention sur www.inrs.fr/commerce-non-alimentaire